

# FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N°651

Du 13 Décembre 2023



District de Savoie de Football  
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX  
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81  
Email : district@savoie.fff.fr  
Site : <http://savoie.fff.fr>



## Demande de médailles Jeunesse et Sports

Les clubs qui souhaitent voir récompenser un adhérent de leur club  
(Dirigeant /dirigeante, éducateur, membre du bureau ou des manifestations) par  
l'obtention d'une médaille jeunesse et Sports (bronze argent ou or)  
sont priés de contacter :

Maurice BILLAUD au 07 50 46 30 08.

Avant le 31 janvier 2024 délai de rigueur

Médaille de bronze à partir de 6 années

Médaille d'argent après 10 années dont 4 après la médaille de bronze

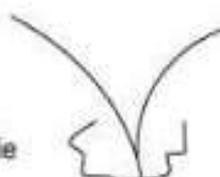
Médaille d'or après 15 années dont 5 après la médaille d'argent.

### SOMMAIRE

Comité Directeur.....	page 2	Commission Féminine .....	page 28-29
Secrétariat .....	page 3	Commission Technique .....	page 30-33
FAFA .....	page 4	Commission des Règlements .....	page 34
Trésorerie .....	page 5	Commission des Arbitres.....	page 35-38
Commission des finances .....	page 6	UNAF Savoie .....	page 39
Commission FMI .....	page 7-8	Commission départementale des Terrains et installations sportives .	page 40-42
Commission Sportive .....	page -9- 12	Commission de Discipline .....	page 43-45
Commission des Jeunes.....	page 13-17	Annexes .....	page 46
Commission Futsal .....	page 18-23		
Commission des Coupes.....	page 24-27		



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de  
faire vivre le Football, nous  
saisissons la balle au bond.



## COMITÉ DIRECTEUR

Le 11 décembre 2023

### Condoléances

Le président du District, les membres du Comité de Direction et des Commissions, le personnel présent, suite au décès de Patrick GLAUDA, président du club ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE, leurs sincères condoléances attristées, à l'ensemble de sa famille et leur soutien, ainsi qu'à l'ensemble du club de HAUTE-COMBE de SAVOIE.

### Note aux clubs

**FC CHAMBOTTE** : Dégradations de vestiaires : A la suite d'une relance de la mairie de La BIOLLE (match contre Cognin du printemps dernier), nous ne pouvons intervenir que lorsque l'arbitre a constaté les dégradations. Ce ne fut pas le cas à l'époque. Toutefois, la mairie peut engager une procédure juridique en déposant plainte puisqu'elle connaît le nom de l'auteur présumé des faits.

Plus généralement, nous ne pouvons que conseiller aux clubs de faire constater les faits par l'arbitre car sinon rien ne permet de prouver que c'est l'équipe visiteuse qui a bien dégradé et que ce n'était pas là avant. Si l'arbitre refuse de faire un rapport ou qu'il est déjà parti, le conseil que l'on peut donner aux clubs c'est de prendre des photos des vestiaires visiteurs avant la rencontre puis après en cas de dégradations.

### Opération mini-buts :

Nous vous rappelons que les clubs ont jusqu'au 20 décembre 2023 pour utiliser leur code promotionnel et commander sur Le Corner leur(s) paire(s) de mini-buts.

Pour votre information, un email de relance avec le code promotionnel a été envoyé aux clubs le 7 décembre et une dernière relance est prévue le 15 décembre.

Pour toute question, nous vous invitons à les envoyer directement à l'adresse mail [lecorner@fff.fr](mailto:lecorner@fff.fr)

Attention compte toujours pas activer sur le corner pour les clubs suivants :

CA YENNOIS  
FC VILLARGONDRAN  
FC DES BAUGES  
CA MAURIENNE  
US MODANE  
AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC  
CHAMBERY SPORT 73  
CŒUR DE SAVOIE DE FOOTBALL



## SECRÉTARIAT

REUNION du Lundi 11 Décembre 2023

### Correspondances Reçues

Courriers reçus du 4 décembre 2023 au 11 décembre 2023

### Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

#### Courrier Divers:

A.S. D'UGINE – COGNIN SP. - Mairie de La BIOLLE - CHAMBERY SPORT 73

#### Commission d'Appel en Matière Règlementaire:

F.C. ST BALDOPH – APREMONT FC

#### Commission d'Appel en matière Disciplinaire :

CHAMBERY SPORT 73 - FC HAUTE TARENTEISE

#### Commission Sportive:

F.C. BELLE ETOILE MERCURY - A.S. MONT JOVET BOZEL (2) - A.S. D'UGINE - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE (3) - A.PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMB. - F.C. DES BAUGES (2) - J.S. CHAMBERIENNE - U.S. ST REMY DE MAURIENNE - CHAMBERY SPORT 73 (3) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2) - A.S. LE MONTCEL - Mairie de Lescheraines - F.C. VILLARGONDRAN (2) - Union Olympique Albertville - F. C. CHAMBOTTE (4) - U.S. DOMESSIN - A.S. NOVALAISIEENNE - ENT. VAL D'HYERES - F.C. ST BALDOPH (3) - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD - ET.S. LE BOURGET DU LAC - U.S. MODANE - C.A. YENNOIS - FC HAUTE TARENTEISE (3) - ST PIERRE SPORT FOOTBALL (2) - MONTMELIAN A. - C.A. ST JEAN DE MAURIENNE - U.S. LA MOTTE SERVOLEX (2) - ENT. S. DE TARENTEISE - U.S. GRIGNON - E.F. CHAUTAGNE – US LA RAVOIRE (2)

#### Commission Des Arbitres:

Jamal CHAMMY - Maxime DA COSTA – Fabien EXCOFFIER - Luc ALIX (2) – BUTEL Jean-Pierre

#### Commission De Discipline:

Courrier : Jamal CHAMMY - F.C. ST MICHEL SP. – CA YENNOIS - FC HAUTE TARENTEISE – CA YENNOIS

#### Rapport :

Alain CAREGLIO

#### Commission FAFA:

Communauté de Communes Vallées d'Aigueblanche - U.S. CHARTREUSE GUIERS - Valgelon-La Rochette

#### Commission des Coupes :

U.S. CHARTREUSE GUIERS - COGNIN SP.



## COMMISSION FAFA

Lundi 11 décembre 2023

### Notes aux clubs FAFA - Equipement

Pour les dossiers FAFA équipement, les clubs doivent informer le district et commencer à « monter » les dossiers avant le 31 janvier 2024. A cette date, nous effectuerons la ventilation de la subvention de la Savoie entre les dossiers reçus et dûment complétés.

**DRUMETTAZ** : votre dossier semble complet. En cours d'instruction

**LA MOTTE SERVOLEX** : Votre dossier concernant l'éclairage LED est incomplet. Il manque la fiche projet dûment complétée, la délibération de la mairie, par ailleurs, merci de nous dire la date approximative des travaux.

**LE PONT** : Votre dossier concernant l'éclairage LED semble complet.  
Il est transmis à la commission régionale pour instruction avec une demande de subvention de 3 600€

**BOZEL** : Nouveau terrain. Nous dire la date approximative et la nature précise des travaux.

**CHARTREUSE – Terrain Entre Deux Guiers éclairage LED** : Votre dossier semble complet, en cours d'instruction.

**LE BOURGET DU LAC - Terrain André SANDON** : Votre dossier semble complet, en cours d'instruction.

**FC LAISSAUD** : en attente retour documents

**AS UGINE** : en attente retour documents

*A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2023/2024. La répartition s'effectuera au début de l'année 2024 (31 janvier 2024).*



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. [jpcreation@jpcreation.fr](mailto:jpcreation@jpcreation.fr)



Mercredi 11 décembre 2023

## Virement

FC SUD LAC :	917,11 €	07/12
US MODANE :	289,15 €	
FC DES BAUGES :	243,34 €	
FUTSAL BOURGET UNITED :	89,00 €	
US MODANE :	50,00 €	09/12





## COMMISSION DES FINANCES

### Réunion du 11 décembre 2023

Présents : ANSELME, COHEN, JANET

Par mail du 11 décembre, le club de CHAMBERY SPORT 73 demande un délai supplémentaire (jusqu'en février 2023) afin de régler le relevé numéro 1 des sommes dues au district.

La commission des finances réunie ce jour observe que :

- Le club doit au district la somme de 1 776,31 € au 31 octobre 2023.
- Ces montants sont parus sur les PV des 8, 13, 22 et 29 novembre 2023.
- Le 8 novembre 2023, le club avait demandé, obtenu de la part du trésorier du district, un échelonnement de sa dette avec un paiement par tiers les 20 novembre 2023, 20 décembre 2023 et 20 janvier 2024.
- Le versement prévu au 20 novembre 2023 n'a pas été honoré.

Par soucis d'équité envers tous les clubs savoyards qui ont honoré dans les temps leurs créances envers le district, la commission des finances ne donne pas suite à la nouvelle demande du club de CHAMBERY SPORT 73 et maintient l'échelonnement de la dette accordé par le trésorier du district en date du 8 novembre 2023.

En conséquence, la commission décide de mettre en application l'article 39 bis – 3 des règlements du district. De ce fait, le club est prié de faire parvenir cette somme au district sous 15 jours à compter de cette parution. En cas de non-régularisation dans ce délai, un retrait de 4 points au classement du championnat de son équipe « une » sera appliqué.





## COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

11 décembre 2023

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : [savoiefmi@outlook.fr](mailto:savoiefmi@outlook.fr)

### FMI : Rappel procédure pour match non joué

**IMPORTANT** : Nous rappelons que dès qu'un match est mis à disposition des clubs, la FMI doit être faite, même en cas de forfait d'une équipe.

la procédure est disponible sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2020/09/document-absence-FMI-2023-2024.pdf>

### FMI : INCIDENTS RENCONTRES

**IMPORTANT** : Nous rappelons que dès que vous rencontrez un problème avec votre match sur la tablette et que vous utilisez une feuille papier, vous devez envoyer le document d'absence FMI

la procédure est disponible sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/simple/document-absence-fmi/>

### FMI : documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI

Et sur internet dans assistance FMI (adresse/) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes

### FMI : TABLETTES et point d'attention

Comme déjà indiqué sur plusieurs PV, le district n'a pas de tablettes à mettre à disposition des clubs  
Vous devez vous en procurer une qui réponde aux critères demandés



- RAM : 2Gb
- Ecran : 10"(Android) / 9.4"(Ipad)
- Résolution Ecran : 1280 x 800 pixels
- Batterie : 6400 mAh
- CPU : Quad-core ARM @ 1.8GHz
- Capacité de stockage : 16Gb

**ATTENTION : Certaines nouvelles tablettes ont un nouveau système d'exploitation qui ne permet pas de charger l'application FMI à partir du store.**

**Les tablettes récentes concernées indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google.**

**Une procédure validée par certains clubs déjà, permet de contourner le problème**

**Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.**

**Télécharger le lien APK :**

- [https://app.lfpl.fr/fmi/feuille de match informatisee 3 9 0 0.apk](https://app.lfpl.fr/fmi/feuille_de_match_informatisee_3_9_0_0.apk)

**Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.**

**Voici un exemple de procédure pour les tablettes Lenovo TAB M10.**

1. Paramètres
2. Applis et notifications
3. Préférences avancées
4. Accès spécifiques des applications
5. Installation d'applis inconnues
6. Sélectionner « Chrome »
7. Autoriser cette source



## COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

### SENIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

#### Réunion du 11 décembre 2023

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET, Christophe VALENTINO

### NOTES AUX CLUBS

Match Aller **ENT VAL D'HYERES 1 / A. PORTUGAIS CROIX ROUGE 1**, D1 du 03 décembre 2023 N°26464885 non-application de l'article 26-10-2 du District de Savoie.

La commission sportive après avoir pris connaissance des rapports des deux clubs

Décide de convoquer **Mr Ricardo PINTO** président du club **A. PORTUGAIS CROIX ROUGE** ou son représentant ainsi que Mr Philippe Ricard Président du club de Val d'Hyères ou son représentant

Le 18 décembre 2023 à 18 h au District de Savoie pour y être entendus (présences obligatoires).

Match N° 26467750 Aller **U.O. ALBERTVILLE 1 / ST PIERRE SPORT 1**, D1 du 03 décembre 2023

La commission sportive a pris connaissance des rapports des deux clubs.

**A.S HAUTE COMBE / F.C HAUTE TARENTEISE** : La commission a reprogrammé la rencontre match Aller D4B N° 26476987 le 17 mars 2024.

**CHAMBERY SPORT 73** : nous informant par mail que les rencontres prévues les 10 décembre 2023 et 17 décembre 2023 D3A se joueront sur les terrains des communes du Cheylas (38) et de Belley (01) tous deux terrains Synthétiques en accord avec la commission.

Match D2 retour du 10 décembre 2023 FC CHAUTAGNE/US MODANE reporté le dimanche matin

La commission a bien reçu votre mail ainsi que le rapport du délégué de secteur, Interdisant la pratique du Foot Ball sur le terrain de Serrières, la commission n'a reçu aucun appel téléphonique et applique le règlement mentionné dans les derniers PV.(Amende 35€)

Article 39-2 Terrain suspendu (BOUTRON) Règlement du District

Match retour N°26466845 du 10 décembre 2023 D3B C.S.73/FC APREMONT stade du CHEYLAS

Les Kilomètres supplémentaires seront à la charge du club sanctionné, sur la base du tarif kilométrique prévu à cet effet.

Le club CHAMBERY SPORT 73 doit indemniser les Kms soit 38Kms x 2€= 76 € au club F C APREMONT, une fiche Navette suivra à la trésorerie.

**US GRIGNON** : lu et noté D5C visite du délégué de secteur Mr HUNSTED pour terrain impraticable pour la rencontre D5B du 10 décembre 2023 Aucun membre de la commission sportive n'a été informé la commission applique le règlement en vigueur (Amende 35€)



**FC ST BALDOPH** : lu et noté D4A reçu Arrêté Municipal pour votre rencontre D4A du 10 décembre 2023, aucun membre de la commission sportive n'a été informé la commission applique le règlement mentionné dans les derniers PV. (Amende 35€)

---

### COURRIERS CLUBS RECUS

---

**F.C ROCHETTE** : reçu Feuille papier problème FMI rencontre du 10 décembre 2023 D4B

**ES BOURGET DU LAC** : reçu Arrêté Municipal, non valable, datant de 2022 et photo transmise par sms, la commission vous demande des explications écrites pour le 18 décembre 2023 pour votre report de la rencontre D3A match retour à domicile Du 10 décembre 2023

**C.A.M** : lu et noté pour rencontre du 10 décembre 2023

**ST PIERRE SPORT** : lu et noté nous informant problème douche jusqu'à mars 2024

**E.S TARENTEISE** : lu et noté, Arrêté Municipal reçu mail à 08h50 le 10 décembre 2023 à un membre de la commission sportive pour Terrain impraticable sur le stade BARDASSIER de MOUTIERS  
Arrêtés Municipaux commune de : la Léchère du 06/12/2023 au 29/02/2024  
Aigueblanche 06/12/2023 au 29/01/2024

**FC DE HAUTE TARENTEISE** : reçu Arrêté Municipal des deux terrains du 10 décembre 2023

Arrêté Municipal 09 et 10 décembre 2023 stade J. ROCCA AIME, Stade ALBERT MARTIN BOURG ST MAURICE 08 décembre 2023 au 31 décembre 2023

**F.C BAUGES** : reçu Arrêté Municipal D3B

**Mr Jamal CHAMMY** : lu et noté, Arbitre de la rencontre D3A du 10 décembre 2023 au Cheylas.

- Rapport délégué secteur D5B (Grignon) Mr HUNSTEDT Remerciement

Rencontre D3B du 09 décembre 2023 U.O. ALBERTVILLE 2/ F.C. VILLARGONDRAN 1 prévu à 20H est avancée à 19H avec l'accord des deux clubs.

**ENT VAL D'HYERES** : rapport reçu concernant le match D1 non joué et non inversé

**A PORTUGAIS. CROIX. ROUGE** : rapport reçu concernant le match D1 non joué et non inversé

**U.O. ALBERTVILLE** : lu et noté rapport reçu, terrain synthétique enneigé, accord du délégué qui interdit la pratique du Foot Ball concernant le match D1

**ST PIERRE SPORT** : lu et noté rapport reçu concernant le match D1

**A.S NOVALAISE** : demande de changement de terrain pour la rencontre du 10 décembre 2023 avec l'accord de l'US DOMESSIN, la rencontre AS NOVALAISE1 / US DOMESSIN 1 se déroulera à 12h15 sur terrain Synthétique de YENNE, accord de la commission



## Rappel aux clubs

---

**Divers clubs ne respectent pas certains règlements, les membres de la commission doivent être informés pour tout changement du Week End (Date, Horaire, Terrain impraticable ou reporté, même pour une inversion) la commission sportive appliquera l'amende des règlements du District prévu à cet effet.**

---

## Matches / Reportés du 10 décembre et reprogrammations

---

Match N°26464894 D1 du 10 décembre 2023 reporté et reprogrammé

Le dimanche 17 décembre 2023 14H30 stade BARDASSIER MOUTIERS  
ES TARENTOISE 2 / A. PORTUGAIS.CROIX. ROUGE 1

Match N° 26467755 D1 du 10 décembre 2023 reporté et reprogrammé

Le dimanche 17 décembre 2023 Stade J. Claude ROCCA la PLAGNE Tarentaise  
FC de HAUTE TARENTOISE 1/ COGNIN SP

Match N°26524672 D2 du 10 décembre 2023 reporté et reprogrammé

Le dimanche 17 décembre 2023 14H30 Stade de SERRIERES  
F.C CHAUTAGNE1/ U.S MODANE1

Match retour N° 26467342 D3A du 10 décembre 2023

ES LE BOURGET DU LAC 1 / FC CHAMBOTTE 3 reporté  
Arrêté Municipal Stade André SANDON du BOURGET DU LAC. Enquête en cours

Match retour N°26474142 D3B du 10 décembre 2023

FC BAUGES 1 / LA BATHIE US 1 reporté  
Arrêté Municipal Stade André THUNOT LESCHERAINES.

Match retour N°26476569 D4A du 10 décembre 2023

F C ST BALDOPH 2 / AS BRISON ST INNOCENT  
Arrêté Municipal Stade Henri TONDA reçu le 09 décembre 2023.

Match retour N° 26858858 D5B du 10 décembre 2023

US GRIGNON2 / AS BLOC 1  
Terrain impraticable visite du délégué de secteur Mr HUNSTEDT  
A reprogrammer



## Précisions sur l'application de l'article 26-10-2 :

En cas de terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenu par téléphone (message vocal si besoin) au plus tard la veille de la rencontre.

Responsable Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31

Adjoint Séniors : Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93

## **Rappel règlement sportif du district**

**26-11-2** Un arrêté municipal doit : a) être établi en toute occasion sur un papier officiel de la Mairie, lettre à entête ; b) se doit de mentionner deux dates : celle de la décision et celle de l'exécution ; c) comporter obligatoirement la signature du Maire ou de l'Adjoint délégué et le sceau de la mairie ; d) L'Arrêté Municipal est applicable dès sa signature par le Maire ou son représentant dûment mandaté.

**26-11-3** L'arrêté est inscrit au registre des arrêtés de la Mairie et transmis par le secrétariat de la Mairie à la Préfecture ou de la Sous-Préfecture de l'arrondissement, et transmis au District dans les 48 heures.

**26-11-4** A réception en Préfecture, un cachet est apposé sur l'un des exemplaires portant la date de réception et retourné à la Mairie. Seul ce dernier exemplaire apporte la preuve de l'enregistrement préfectoral. En cas de réclamation, seul ce dernier exemplaire justifiera le report de la rencontre.

### 6 - 2 - 1 - Match se déroulant en nocturne

- 1) Lorsqu'un club en District de Savoie dispose d'installations classées en catégorie E-5 selon les règlements généraux de la FFF, il pourra fixer auprès de la Commission Sportive la rencontre le vendredi (avec l'accord des deux (2) clubs), le samedi à la demande seule du club recevant. 23 Règlements sportifs du District de Savoie de Football & Annexe Championnats Jeunes Saison 2019/2020 L'heure de la rencontre sera fixée à 20 H 00 son adversaire ne pourra refuser son accord pour le samedi.
- 2) Un club dès communication de la composition de sa poule de championnat peut solliciter le coup d'envoi de ses rencontres à domicile, le samedi ou le vendredi à 18 H 00 ou 19 H 00. Cette demande doit être formulée auprès de ses adversaires et de la Commission Sportive 15 jours au plus tard avant la première journée de compétition. Les clubs adverses en cas de désaccord doivent faire parvenir l'avis motivé de leur refus au club demandeur et à la Commission Sportive 15 jours avant la date de la rencontre (Celle-ci sera alors fixée définitivement à 20 H 00 le samedi).

**LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT DE LA MESSAGERIE OFFICIELLE DU CLUB  
SERONT PRIS EN COMPTE**

**« Beaucoup trop de mails viennent de messageries personnelles !!! »**

**Numéro du club « 0000000@laurafont.fff.fr »**

**VEUILLEZ renseigner au plus tôt sur foot club les contacts club saison 2023/2024**

**« Au moins 2 personnes du club »**

**Afin de pouvoir joindre le club le week-end en cas de divers problèmes MERCI.**



## COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

Lundi 11 décembre 2023

**U20**

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

### COURRIERS RECUS

**Reçu** : AS MONT JOVET BOZEL : 2<sup>ème</sup> forfait après inversion. Si GJ LA SAVOYARDE se déplace à BOZEL le 23 mars 2024  
BOZEL DEVRAS 71 KMS X 2 € = 142 €

**Reçu** : GAPS / ST -BALDOPH suite à un accord entre les deux clubs pour remettre le match : les 2 clubs sont amendés de 35 € pour modification d'horaire de dates de terrain. La commission regrette le manque de communication car le district n'a pas été prévenu et l'arbitre s'est déplacé la commission reprogrammera la rencontre à une date ultérieure.

### CHAMPIONNATS

**La commission reprogramme les matchs suivants :**

Match N° 26779658 FC ST BALDOPH // AS MONT JOVET BOZEL à 14 H 30 – **est reporté à une date ultérieure** - TERRAIN

Le 09 mars 2024 :

Match N° 26780442 AS MONT JOVET BOZEL // FC MERCURY à 14 H30

### NOTE AUX CLUBS

**Pour les matchs remis INVERSION OBLIGATOIRE. VOIR ARTICLE 26/10/2**

### HOMOLOGATIONS

Match N° 26780937 GJ LA SAVOYARDE / A BOZEL « forfait de BOZEL »  
**GJ LA SAVOYARDE** 3 BUTS 3 POINTS **BOZEL** 0 BUT MOINS 1 POINT

### FORFAITS

AS BOZEL : 2<sup>ème</sup> FORFAIT doit 69 € au district



## NOTE AUX CLUBS

Suite à décision du Comité Directeur du district, du 27 novembre, les rencontres :

Match N° 26781109 CHAMBERY SPORT 73 / LA MOTTE SERVOLEX 2

Et

Match N° 26781111 JS- CHAMBERY /CHAMBERY SPORT 73 à 14 h 30

Sont reportées à une date ultérieure.

**U17** Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

### IMPORTANT

TOUS les matchs sont programmés à 14H30 (HORAIRE HIVER) et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

### NOTE AUX CLUBS

#### RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

### IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

### CHANGEMENT WEEK END

Samedi 16 décembre

Match n°26725815 FC ST BALDOPH – LA MOTTE SERVOLEX se jouera à 12H30

Match n°26770475 UO ALBERTVILLE – CA YENNOIS se jouera à 15H00 Stade A. DUJOL

Match n°26772184 AS UGINE 1 – ENT CHAUTAGNE CULOZ 1 se jouera à 14H30 Stade MONTMIN

Match n°26723588 CAM ST JEAN 1 – LA RAVOIRE US 1 se jouera à 14H30 Stade GAVARINI

Match n°26725814 ENT BASSE MAURIENNE 1 – US CHARTREUSE GUIERS 1 se jouera à 14H30 Stade ST LAURENT DU PONT

**TOUS LES MATCHS RETARDS PEUVENT SE JOUER AVANT AVEC ACCORD DES 2 CLUBS  
VOUS DEVEZ INVERSER LES RENCONTRES SI TERRAIN IMPRATIQUABLE**



**U15** Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

## Courriers clubs reçus

A/ COURRIERS DES CLUBS : LIEUX DE RENCONTRES DU 17 décembre 2023

**AS HAUTE COMBE DE SAVOIE/ FC HTE TARENTOISE.** Accord des deux clubs pour jouer à une date ultérieure  
**AS BOZEL / FC NIVOLET.** Suite à différents appel téléphonique (pour la journée du 10 décembre 2023)

## MATCH REMIS

### D.2. POULE A.

Match N°.26835629 ENT FC MAURIENNE 1 / AS BOZEL 1 (terrain synthétique.)

### D.2. POULE B.

Match N°.26838125 DOMESSIN US 1 / GJ LA SAVOYARDE 2

Match N°.26984277 ENT VAL D'HYERES 1 / CAM ST JEAN 1

### D.2. POULE C.

Match N°.26987696 ENT BASSE MAURIENNE 2 / ENT S DRUMETTAZ MOUXY 2. Ce match peut être inversé selon l'état du terrain de l'équipe recevant. Art. 26-10.2 (Match inversé)

## Rappel

Toujours vous munir avant une rencontre d'une feuille de match Papier en cas de panne F.M.I.

## U/15 A HUIT – Reçu feuille de plateau

**Plateau du 26 novembre 2023 Club organisateur ST PIERRE SPORT :**

-ST PIERRE/GAPS/HTE. TARENTOISE/ BARBERAZ absent

**Plateau du 26 novembre 2023 Club organisateur ES DRUMETTAZ MOUXY**

- ES DRUMETTAZ MOUXY /FC CHAMBOTTE/U.O. ALBERTVILLE/ ENT VAL D'HYERES

**Plateau du 4 décembre 2023 Club organisateur**

Aucune feuilles des deux plateaux en retour (ces matchs sont-ils joués ?)



**U13**

Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21

Faiçal REMILI : 06 18 18 30 28

## COURRIERS

ST PIERRE SPORT FOOTBALL : Lu et noté

FC BAUGES : Calendrier (voir PV du 6 décembre)

FC CHAMBOTTES : Match n°27266015 FC CHAMBOTTE 1 contre CHAMBERY SF 1 se jouera à LA BIOLLE le samedi 16 décembre à 10h30.

## FEUILLES DE MATCHS

- **Dernier délai, pour le 16 décembre transmettre les feuilles de match manquantes**

**U11** Fabien FONTAINE : 06 32 60 14 18

11 décembre 2023

### Reçus

- FC VILLARGONFRAN : lu et noté

### Feuilles de présence non saisies sur le FAL – Plateaux du 11 novembre

Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour feuille de présence non parvenue :

- ES TARENTEISE 1
- FC CHAMBOTTE 4
- US LA MOTTE 5
- AIX FC 3 et 4
- ES LE BOURGET 1 et 2
- UO ALBERVILLE 2

### Feuilles de présence non saisies sur le FAL – Plateaux du 18 novembre

D1

A TARENTEISE :  
- UO ALBERTVILLE 1

A CHARTREUSE :  
- CS BELLEY 1

A CULOZ : **feuille de plateau**  
- US CULOZ  
- US LA RAVOIRE 1



D2/D3

A LA MOTTE SERVOLEX :

- AIX FC 3 et 4

A SUD LAC :

- CS BELLEY 2

AUX BAUGES :

- US LA RAVOIRE 4

A YENNE : **feuille de plateau**

- CA YENNE 1 et 2

- US LA RAVOIRE 2 et 3

A BOZEL :

- ES TARENTEISE 2 et 3

- USGM LA BATHIE 1 et 2

A COGNIN :

- FC LAISSAUD 1 et 3

A MERCURY :

- AS BARBERAZ 3

**Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 18 décembre sous peine d'amende de 35 euros.**

### **Feuilles de présence non saisies sur le FAL – Plateaux du 25 novembre**

D2/D3

A SUD LAC :

- COEUR DE SAVOIE 1 et 2

A YENNE : **feuille de plateau**

- CA YENNE 1 et 2

- ES LE BOURGET 1 et 2

A DRUMETTAZ :

- CS BELLEY 2

A LA ROCHETTE : **feuille de plateau**

- FC LA ROCHETTE 1

- COGNIN SPORT 1

A CHAMBOTTE :

- FC CHAMBOTTE 4

**Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 18 décembre sous peine d'amende de 35 euros.**

### **Mise en place du FAL**

Rappel du mail qui a été envoyé à chaque référent de la catégorie + mails officiels clubs :

Tous les documents (feuilles de plateaux et feuilles d'effectifs) seront à déposer directement sur l'application F.A.L.

**EN TANT QUE CLUB ORGANISATEUR :**

vous transmettez à l'issue du plateau la feuille de plateau (avec les scores)

ET votre feuille d'effectif dans un seul fichier

**EN TANT QUE CLUB PARTICIPANT :**

➤ vous transmettez votre feuille d'effectif

**A compter de ce jour, aucun document papier ou mail ne sera traité par le district. Tout passe par le logiciel F.A.L.**



## COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 11 décembre 2023

### Championnat Futsal Séniors Savoie / Haute Savoie Pays de Gex

SONT INSCRITS EN CHAMPIONNAT BI DEPARTEMENTAL

#### Coté Savoie

ASS FUTSAL ROCHETTE O 2  
U S CHARTREUSE GUIERS 1  
FUTSAL BOURGET UNITED  
LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

#### Coté Haute Savoie

A S THONON  
CBF 74  
FLAC 2

Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12 matchs.

Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres (aller/retour)

Les 3 derniers jouent les places de 5 / 8 sur un mini championnat de 4 rencontres (aller/retour)

Début du championnat semaine du 16 au 22 Octobre 2023

Voici les 3 premières journées du calendrier, le calendrier est en ligne sur le site.

#### JOURNEE N° 1

FUTSAL BOURGET UNITED contre U S CHARTREUSE GUIERS  
13 JANVIER 2024 A 20H00 GYMNASSE MARLIOZ A AIX LES BAINS

#### JOURNEE N°5

CBF 74 contre US CHARTREUSE GUIERS  
SAMEDI 27 JANVIER 2024 A 18H00 GYMNASSE BRIFFOD

#### JOURNEE N° 6

HFCC EXEMPT  
US CHARTREUSE GUIERS contre AS THONON  
MARDI 5 DECEMBRE 2023 A 21H00 GYMNASSE DES ECHELLES  
FLAC 2 contre AFRO 2  
SAMEDI 9 DECEMBRE 2023 A 12H30 GYMNASSE SOMMEILLER  
FBU contre CBF 74  
SAMEDI 9 DECEMBRE 2023 A 20H00 GYMNASSE MARLIOZ AIX LES BAINS

#### JOURNEE N° 7

AFRO 2 EXEMPT  
US CHARTREUSE GUIERS contre HFCC  
MERCREDI 13 DECEMBRE 2023 A 21H00 GYMNASSE DES ECHELLES  
CBF 74 contre FLAC 2  
SAMEDI 16 DECEMBRE 2023 A 18H00 GYMNASSE BRIFFOD  
AS THONON contre FBU  
DIMANCHE 17 DECEMBRE 2023 A 20H00 GYMNASSE DU GENEVRAY



CANDIDATURES RECUES POUR ORGANISATION DES FINALES du 25 FEVRIER 2024

A S UGINE

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE

Décision lundi 18 décembre par le Comité Directeur

#### SENIORS MASCULINS

Dates des rencontres :

1<sup>er</sup> tour : Semaine du 8 au 14 janvier 2024

2<sup>ème</sup> tour : Semaine du 22 au 28 janvier 2024

3<sup>ème</sup> tour : Semaine du 05 au 11 février 2024

Finale le 25 février 2024

Inscriptions au jour de parution du PV :

FLAC 2

AS THONON

US CHARTREUSE GUIERS

AFRO 2

CBF 74

FBU

HFCC

US LA MOTTE SERVOLEX

JS CHAMBERY

Tirage au sort effectué par Denis CRESTEE, secrétaire général du District de Savoie de Football, le lundi 11 décembre 2023 :

EXEMPT : US CHARTREUSE GUIERS

CBF 74 CONTRE US LA MOTTE SERVOLEX

SAMEDI 13 JANVIER 2024 A 18H00 GYMNASE BRIFFOD A BONNEVILLE

FLAC 2 CONTRE FBU

SAMEDI 13 JANVIER 2024 A 12H30 GYMNASE SOMMEILLER A ANNECY

AS THONON CONTRE JS CHAMBERY

DIMANCHE 14 JANVIER 2024 A 20H00 GYMNASE DU GENEVRAY A THONON

AFRO 2 CONTRE HFCC

VENDREDI 12 JANVIER 2024 A 21H00 GYMNASE DU CENTENAIRE VALGELON LA ROCHETTE

Attention : pour les équipes qui n'évoluent pas en championnat, merci de désigner un correspondant futsal dans FOOTCLUB pour la FMI obligatoire.

#### SENIORS FEMININ INSCRIPTION PAR MAIL (les équipes du championnat seniors féminin à 8 sont inscrites d'office)

Les rencontres sous forme de trois plateaux se dérouleront des week-ends suivants :

1<sup>er</sup> plateau 6 ou 7 janvier 2024 toutes les équipes

2<sup>ème</sup> plateau 20 ou 21 janvier 2024 toutes les équipes (APCR candidat pour recevoir 1 plateau au gymnase BOUTRON)

3<sup>ème</sup> plateau 3 ou 4 février 2024 toutes les équipes

6 équipes classées par addition de point sur l'ensemble des 3 plateaux sont qualifiées

1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule le 17 ou 18 février 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

APCR propose le gymnase BOUTRON le 21 JANVIER 24

ENT APCR/ESB

COEUR DE SAVOIE

ENT F CHAUTAGNE

US ST REMY

ENT GFVD

USC AIGUEBELLE

US DOMESSIN

FC LA ROCHETTE

FC HAUTE TARENTEISE

AF MONTMELIAN

ES MOUXY DRUMET

AS BARBERAZ

AS UGINE

AIX FC

US CHARTREUSE GUIERS

FC CHAMBOTTE



### 1<sup>er</sup> TOUR 6 OU 7 JANVIER 2024

Merci aux clubs qui peuvent recevoir un plateau les 6 ou 7 janvier 2024 de se manifester auprès du District. Il faut un créneau horaire de 2H30 / 3H00

PLATEAU 1	PLATEAU 2
ENT APCR/ESB	ENT F CHAUTAGNE
COEUR DE SAVOIE F	AIGUEBELLE US
FC LA ROCHETTE	FC HT 2
AS UGINE	AIX FC

PLATEAU 3	PLATEAU 4
ENT GFVD 2	ST REMY US
MONTMELIAN US	DOMESSIN US
BARBERAZ AS	ES MOUXY DRUMET
FC CHAMBOTTE	US CHARTREUSE GUIERS

Attention, toutes les formations participent aux 3 premières journées

2<sup>ème</sup> journée les 20 ou 21 janvier 2024

3<sup>ème</sup> journée les 3 ou 4 février 2024

### U 18/19/20 MASCULIN INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club)

Match à élimination directe  
1<sup>er</sup> tour 6 ou 7 JANVIER 2024  
2<sup>ème</sup> tour 20 ou 21 JANVIER 2024  
3<sup>ème</sup> tour 3 ou 4 FEVRIER 2024  
Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS :

FC MERCURY
AIX FC
GAPS
US CHARTREUSE GUIERS

Tirage effectué par M BILLAUD Maurice, vice-président du District de Savoie de Football, le 11 Décembre 2023

Ces rencontres doivent se jouer soit les 6 ou 7, 13 ou 14, 20 ou 21 janvier 2024

Merci de faire un retour au district le plus rapidement possible sur la date, le gymnase ou

l'impossibilité de jouer à domicile.

FC MERCURY contre GAPS  
FC AIX contre US CHARTREUSE GUIERS

Attention : pour les équipes, merci de désigner un correspondant futsal dans FOOTCLUB pour la FMI obligatoire.

### U 16/17 MASCULIN INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club)

Match à élimination directe  
1<sup>er</sup> tour 6 ou 7 JANVIER 2024  
2<sup>ème</sup> tour 20 ou 21 JANVIER 2024  
3<sup>ème</sup> tour 3 ou 4 FEVRIER 2024  
4<sup>ème</sup> tour 10 ou 11 FEVRIER 2024  
Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS :

FC MERCURY
FC NIVOLET
GAPS
AIX FC
AS UGINE
FC CHAUTAGNE
FC LA ROCHETTE



US CHARTREUSE GUIERS  
F C ST BALDOPH  
AS HAUTE COMBE DE SAVOIE  
ENT BASSE MAURIENNE  
FC CHAMBOTTE  
U O ALBERTVILLE

Tirage effectué par M GACHET Jacky, responsable Futsal du District de Savoie de Football, le 11 décembre 2023  
Ces rencontres doivent se jouer soit les 6 ou 7, 13 ou 14, 20 ou 21 janvier 2024  
Merci de faire un retour au district le plus rapidement possible sur la date, le gymnase ou l'impossibilité de jouer à domicile.  
Tour de cadrage pour 6 équipes est prévu les 3 ou 4 février 2024

### 1<sup>er</sup> TOUR

GAPS contre ENT F CHAUTAGNE  
FC NIVOLET contre UO ALBERTVILLE  
F C AIX contre F C MERCURY  
A S UGINE contre ENT BASSE MAURIENNE  
U S CHARTREUSE GUIERS contre F C ST BALDOPH  
AS HAUTE COMBE DE SAVOIE contre FC LA ROCHETTE  
F C CHAMBOTTE : EXEMPT

Attention : pour les équipes, merci de désigner un correspondant futsal dans FOOTCLUB pour la FMI obligatoire.

### U 14/15 MASCULIN INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club)

Rencontres par plateaux  
1<sup>er</sup> tour en plateaux 13 ou 14 JANVIER 2024  
2<sup>ème</sup> tour en plateaux 27 ou 28 JANVIER 2024  
3<sup>ème</sup> tour en plateaux si besoin 10 ou 11 FEVRIER 2024  
1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule 17 ou 18 FEVRIER 2024  
Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS :

FC MERCURY  
FC NIVOLET  
AS UGINE  
US LA MOTTE SERVOLEX  
GAPS  
FC CHAUTAGNE  
FC LA ROCHETTE  
ES LE BOURGET DU LAC  
AFRO  
US CHARTREUSE GUIERS  
E S TARENNAISE  
GROU JEU LA SAVOYARDE  
FC CHAMBOTTE  
AS HAUTE COMBE DE SAVOIE  
ENT BASSE MAURIENNE  
A S BARBERAZ

Tirage effectué par M GACHET Jacky, responsable Futsal du District de Savoie de Football, le 11 décembre 2023  
Les plateaux devront avoir lieu les 13 ou 14 janvier 2024, merci aux clubs qui peuvent recevoir un plateau de se manifester, il faut un créneau horaire de 2H30 environ.  
3 qualifiés par plateau pour le 2<sup>ème</sup> tour

### PLATEAU 1

FC MERCURY  
GAPS

### PLATEAU 2

FC NIVOLET  
AS BARBERAZ



ENT BASSE MAURIENNE  
AS HAUTE COMBE DE SAVOIE

US CHARTREUSE GUIERS  
ES TARENTOISE

### PLATEAU 3

AS UGINE  
US LA MOTTE SERVOLEX  
FC LA ROCHETTE  
ES LE BOURGET DU LAC

### PLATEAU 4

AFRO  
FC CHAMBOTTE  
GROU JEU LA SAVOYARDE  
E F CHAUTAGNE

**U14/15 FEMININ** INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club) Les rencontres sous forme de trois plateaux se dérouleront des week-ends suivants :

1ier plateau 6 ou 7 janvier 2024 toutes les équipes

2ieme plateau 20 ou 21 janvier 2024 toutes les équipes

3ieme plateau 3 ou 4 février 2024 toutes les équipes

6 équipes classées par addition de point sur l'ensemble des 3 plateaux sont qualifiés

1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule le 17 ou 18 février 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRIPTIONS :

FC NIVOLET avec possibilité d'organiser un plateau U15F

le samedi 06 /01/24 de 9H00 à 12H30

GAPS

ES DRUMET MOUXY

AIX FC

U S LA MOTTE SERVOLEX

U S CHARTREUSE GUIERS

AS UGINE

FC CHAMBOTTE

ENT BASSE MAURIENNE

A S BARBERAZ

### 1<sup>er</sup> TOUR

**PLATEAU 1** le samedi 06 janvier 2024 au gymnase du NIVOLET.

Rendez-vous 9h00 début des rencontres 9h45 (nom du gymnase donne ultérieurement)

FC NIVOLET

ES MOUXY DRUMET

US LA MOTTE SERVOLEX

A S UGINE

ENT BASSE MAURIENNE

**PLATEAU 2** A la recherche d'un gymnase

GAPS

FC AIX

US CHARTREUSE GUIERS

FC CHAMBOTTE

AS BARBERAZ

Attention, toutes les formations participent aux 3 premières journées

2<sup>ème</sup> journée les 20 ou 21 janvier 2024

3<sup>ème</sup> journée les 3 ou 4 février 2024

**U 12/13 MASCULIN** PAR MAIL (1 maxi par club)

Rencontres par plateaux

1<sup>er</sup> tour en plateaux 13 ou 14 JANVIER 2024

2<sup>ème</sup> tour en plateaux 27 ou 28 JANVIER 2024

3<sup>ème</sup> tour en plateaux 10 ou 11 FEVRIER 2024

1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule 17 ou 18 FEVRIER 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024



INSCRITS :

- FC MERCURY
- FC NIVOLET
- AS UGINE
- U S LA MOTTE SERVOLEX
- AIX FC
- GAPS
- FC LA ROCHETTE
- ES LE BOURGET DU LAC
- BIOLLAY FC
- AFRO
- US CHARTREUSE GUIERS
- E S TARENTEISE
- FC SUD LAC
- ENT VAL D'HYERES
- GROU JEU LA SAVOYARDE
- FC CHAMBOTTE
- AS HAUTE COMBE DE SAVOIE
- FC HAUTE TARENTEISE
- ENT BASSE MAURIENNE
- CHAMBERY SAVOIE FOOT
- A S BARBERAZ

Tirage effectué par M GACHET Jacky, responsable Futsal du District de Savoie de Football, le 11 décembre 2023  
Les plateaux devront avoir lieu les 13 ou 14 janvier 2024, merci aux clubs qui peuvent recevoir un plateau  
de se manifester, il faut un créneau horaire de 3H00 environ. 3 qualifiés par plateau pour le 1<sup>er</sup> tour

### PLATEAU 1

US LA MOTTE SERV  
FC MERCURY  
BIOLLAY FC  
FC SUD LAC

### PLATEAU 2

FC NIVOLET  
AS UGINE  
AFRO  
AS HAUTE COMBE DE S

### PLATEAU 3

FC AIX  
GAPS  
US CHARTREUSE GUIERS  
GR J LA SAVOYARDE

### PLATEAU 4

CHAMBERY SAV F  
FC ROCHETTE  
ES TARENTEISE  
ENT BASSE MAURIENNE

### PLATEAU 5

FC CHAMBOTTE  
ES LE BOURGET DU LAC  
ENT VAL D HYERES  
FC HAUTE TARENTEISE  
AS BARBERAZ



## COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membre : Maurice BILLAUD, Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 11 décembre 2023

Présents : Jérôme SPADA, Maurice BILLAUD, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL

### Au CA MAURIENNE

#### Finale Coupe U17 TRONCY du Samedi 10 Juin 2023

La commission des Coupes prend note de la décision prise en appel réglementaire.

Cette décision étant susceptible d'appel en ligue nous attendront donc le retour de celle-ci pour confirmer l'homologation du dossier.

Un courrier vous sera envoyé pour définir au besoin la date de la remise de vos récompenses au district de Savoie.

### CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

**La Commission lance un appel à candidature aux clubs pour l'organisation des finales des coupes de SAVOIE pour cette saison 2023-2024 aux dates suivantes :**

Samedi 06 avril 2024 pour la coupe U13 PITCH\*\*\*\*

Jeudi 9 mai 2024 pour les coupes U13 PIGNIER- SERALINI et U11 Crédit Agricole

Samedi 8 juin 2024 pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20

Les finales seniors féminines et masculines auront lieu le samedi 01 juin 2024 chez le vainqueur du championnat de

Division 1 de la saison dernière à savoir :

MONTMELIAN AF

Le club candidat doit disposer d'un terrain herbe ou synthétique et de quatre vestiaires minimum.

**\*\*\*\* Pour la Coupe U13 Pitch le club organisateur doit disposer obligatoirement de DEUX terrains de foot à 11 avec cages de foot à 8**

Les candidatures doivent être adressées à la commission des coupes (district@savoie.fff.fr)  
avant le 18 décembre 2023

**Les décisions seront validées par le comité directeur courant Janvier**

Candidatures reçues :

FC MERCURY, FC ST JULIEN, COGNIN SPORT



## COUPE de FRANCE 2023-2024

La commission des Coupes tiens à féliciter le club, staff et joueurs du :



**CHAMBERY SAVOIE FOOT**  
NATIONAL 3



Pour leur qualification au **32<sup>ème</sup> de FINALE de la CDF** les opposant au :

**TOULOUSE FC**  
LIGUE 1



**VAINQUEUR DE L'ÉDITION 2023**

**VENEZ NOMBREUX ENCOURAGER NOTRE ÉQUIPE LOCALE POUR CETTE RENCONTRE**

## TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

### ***INFORMATION IMPORTANTE***

**L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçons**

La transmission devra être effectuée dès la fin du match ou obligatoirement le  
Dimanche soir avant 20heures.

En cas de problème de TRANSMISSION de FMI

Merci de m'envoyer par SMS (voir numéro en 1<sup>er</sup> page)

**Résultat du match et photo de la tablette ou feuille papier**

La commission de Coupes sera dans l'obligation d'infliger des amendes aux clubs  
ne respectant pas ces demandes.

### ***REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN***

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.



## CORTADE

Tour de cadrage le dimanche 17 Décembre 2023 à 14h30

MERCURY BELLE ETOILE 1	vs	JS CHAMBERY 2
FC NIVOLET 2	vs	CAM 1
LA ROCHETTE 1	vs	AIGUEBELLE 1

## RAFFIN

Tour de cadrage le dimanche 10 mars 2024 à 14h30

AIGUEBELLE 2	vs	CUINES 2
CA YENNE 2	vs	LA RAVOIRE US 2
US LA MOTTE SERV 3	vs	US PONTOISE 2
FC BELLE ETOILE MERCURY 2	vs	EXEMPT

## TROPHEE 73

Tour de cadrage le samedi 30 mars 2024 à 14h30

LA ROCHETTE 1	vs	PORT CX RGE/LE BOURGET 1
---------------	----	--------------------------

## U13 PITCH

2<sup>ème</sup> tour le samedi 09 mars 2024

**Qualifiés les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque plateau**

### A TARENTAISE

Plateau N° 1

A	ES TARENTAISE
B	FCHT
C	VAL D'HYERES
D	GAPS
E	CHAMBOTTE

### A MERCURY

Plateau N° 2

LA RAVOIRE	A
CHAMBERY SAVOIE FOOT	B
CHARTREUSE	C
HTE COMBE	D
MERCURY	E

### A LA MOTTE SERVOLEX

Plateau N° 3

A	LA MOTTE SERVOLEX
B	ST PIERRE
C	AIX FC
D	DRUMETAZ MOUXY



## ***U13 SERALINI***

1<sup>er</sup> tour le samedi 30 mars 2024 à 14h00

**Qualifiés les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque plateau**

### ***A DOMESSIN***

Plateau N° 1

SUD LAC  
ST BALDOPH  
DOMESSIN  
JS CHAMBERY

### ***A BAUGES***

Plateau N° 2

LA BATHIE  
COGNIN  
BAUGES  
GRIGNON

## ***U11 CREDIT AGRICOLE***

2<sup>ème</sup> tour le samedi 09 mars 2024

**Qualifiés les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque plateau**

### ***A CHAMBERY SAVOIE FOOT***

Plateau N° 1

A	ES DRUMETTAZ MOUXY 1
B	GAPS 1
C	LAISSAUD 1
D	UO ALBERTVILLE 1
E	CHAMBERY SF 1

### ***A LA RAVOIRE***

Plateau N° 2

	US CHARTREUSE 1	A
	FC NIVOLET 1	B
	JS CHAMBERY 1	C
	LA RAVOIRE 1	D
	ENT BASSE MAURIENNE 1	E

### ***A ST PIERRE***

Plateau N° 3

A	ES TARENTOISE 1
B	QUEIGE 1
C	US GRIGNON
D	CHAMBERY SPORT 73 1
E	ST PIERRE SPORT 1

### ***A ST MICHEL***

Plateau N° 4

	ST MICHEL 1	A
	FCNT 1	B
	CS BELLEY 1	C
	CAM 1	D



## COMMISSION FÉMININE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 11 décembre 2023

### Championnat

**ATTENTION, le club de BARBERAZ engage une équipe dans cette poule et prendra la place de l'exempt.**

**Le club intégrera le championnat à la 7<sup>ème</sup> journée, le dimanche 19 novembre 2023.**

**Les 6 premières ne seront pas jouées. Les résultats de cette équipe ne perturberont pas le classement final, les points acquis sur le terrain seront retirés du classement en fin de saison, attention, les éventuels cartons reçus par les deux équipes sont pris en compte et les matchs arbitrés par des officiels.**

### RENCONTRES EN RETARD REPROGRAMMEES **Attention aux changements**

#### 3<sup>ème</sup> journée

**Match n° 27343515 U S C AIGUEBELLE contre FC de HAUTE TARENTEISE 2** sauf erreur de ma part, rien reçu sur le motif de remise de cette rencontre ou le résultat. Merci de renseigner le District rapidement.

**Réponse District : Aucune réponse pour cette rencontre, le club de AIGUEBELLE US est amendé de 35 EUROS. Le district est toujours en attente d'explications.**

#### 5<sup>ème</sup> journée

**Match n° N° 27343526 U S C AIGUEBELLE contre DOMESSIN US** se jouera le dimanche 3 mars 2024 à 10h00.

#### 6<sup>ème</sup> journée

**Match n°27343528 FC de HAUTE TARENTEISE 2 contre ST REMY US 1** se jouera le dimanche 3 mars 2024 à 10h00.

**Match n°27343529 EF CHAUTAGNE 1 contre ENT GFVD 2** se jouera le dimanche 3 mars 2024 à 10h00

#### 7<sup>ème</sup> journée

**Match n°27343536 CŒUR DE SAVOIE 1 contre ENT APCR ESB 1** se jouera le dimanche 3 mars 2024 à 10h00.

**Match n°27343534 USC AIGUEBELLE 1 contre AS BARBERAZ 1** se jouera le dimanche 31 mars 2024 à 10h00.

**Match n°27343538 US ST REMY 1 contre ENT F CHAUTAGNE 1** se jouera le 31 mars 2024 à 10h00.

#### 9<sup>ème</sup> journée

**Match n°27343550 FC HAUTE TARENTEISE 2 contre US DOMESSIN 1** se jouera le dimanche 31 mars 2024 à 10h00.

#### 10<sup>ème</sup> journée

**Match n°27343557 USC AIGUEBELLE 1 contre MONTMELIAN AF 1**

**Aucune info pour cette rencontre, le club de AIGUEBELLE US est amendé de 35 EUROS. Le district est toujours en attente d'explications.**



### Coupe de Savoie seniors féminins FUTSAL

Toutes les équipes évoluant en championnat de Savoie seniors à 8 sont inscrites d'office pour la coupe Futsal.  
Une coupe Futsal pour les U15 féminines est également proposée, inscription par mail au District.  
Les formations à 11 évoluant dans les championnats 74 et 38 peuvent également participer, inscription par mail au District. 1 équipe par club au maxi.  
Merci aux clubs pouvant disposer de gymnases de le préciser.



**koesio**  
CONNEXION MAXIMALE

Vous accompagne dans  
votre transformation  
numérique

Retrouvez-nous dans notre  
agence de **Annecy**

04 79 69 87 60

[koesio.com](http://koesio.com)

Services proposés :

- Impression
- Gestion & sites
- Informatique
- Gestion Documentaire
- Sécurité
- Communication



## COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 13 décembre 2023

**Contacts :**

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

**Note aux clubs**

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2023-2024.  
ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

**Note aux clubs**

**Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation**

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

**PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS**

**RAPPEL** : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

**Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.**

## Formations 2023 - 2024

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 18 personnes

Dates : samedi 9 décembre 2023 et samedi 13 janvier 2024

Lieu : DRUMETTAZ CLARAFOND

Coût : 150 €



### Inscriptions retenues : 18

Théo LUCET (USC AIGUEBELLE)  
Laurent BRUNET - Fabrice RELA (AIX FC)  
Yanis KETTANI (US LA RAVOIRE)  
Nicolas BRUNET – Lucas THIBAUD (FC LAISSAUD)  
Jean-Luc VUIBERT (MONTMÉLIAN A)  
Soriba CHERIF (FC NIVOLET)  
Jim NZABABELIMFURA – Didier THIEBAUT (ENT DRUMETTAZ MOUXY)  
Jean Christophe DUISIT (SAINT PIERRE SPORT)  
Julien VAREILLE – Kenny CONDORIS (US LA MOTTE SERVOLEX)  
Grégory MARCHIORI (GJ LA SAVOYARDE)  
Frédéric ROHLES (JS CHAMBERIENNE)  
Mohamed KASMI (CHAMBÉRY SPORT 73)  
Lucas BONIN – Morgan PERNOD (CS BELLEY)

**Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 22 octobre 2023**

### - Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes

**Dates :** dimanche 14 janvier 2024 et dimanche 28 janvier 2024

**Lieu :** à définir

**Coût :** 150 €

#### Inscriptions reçues : 6

Julia CARROZ PITINO (ENT VAL D'HYERES)  
Quentin LANDRAGIN – Nadia ARAB LANDRAGIN (GAPS)  
Romain CUSSET (US LA RAVOIRE)

#### Candidats non prioritaires car hors département

Simon ROYER (UNION SALEVE FOOT)  
Vincent REY (ENT S THYEZ)

### - Formation CFI U9 Mineurs Garçons - limitée à 16 personnes

**Dates :** vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024 et lundi 15 avril 2024

**Lieu :** FC BELLE ÉTOILE MERCURY

**Coût :** 150 €

#### Inscriptions reçues : 2

Hugo POINTET – Titouan CHEDAL BORNU TINLAND (FC BELLE ÉTOILE MERCURY)

### - Formation CFI U9 Mineures Filles - limitée à 16 personnes

**Dates :** vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024 et lundi 15 avril 2024

**Lieu :** à définir

**Coût :** 150 €

#### Inscriptions reçues : 3

Léa BRESSE (AS UGINE)  
Miguena RAVIER (ENT DRUMETTAZ)  
Charlotte GOMEZ (US LA RAVOIRE)

### - Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

**Dates :** mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024

**Lieu :** COGNIN SP

**Coût :** 150 €

#### Inscriptions reçues : 13

Victoria DOS SANTOS (ETS LE BOURGET DU LAC)  
Frédéric BARAS – Gilbert GALLO (AIX FC)  
Yves VERDOYA (COGNIN SP)  
Paul Alexandre BOIS (FC SAINT MICHEL)  
Mohand Ouamar NAIT AMANE – Marine TRABICHET (JS CHAMBERIENNE)



Amirouche MAKHLOUFI (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Nathan VANDURME (CA YENNE)

Oscar POETTE – Mathis HUGUET (US LA RAVOIRE)

Jean Michel DUPUIS – Guillaume DUPUIS (FC SUD LAC)

### - Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

**Dates** : mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024

**Lieu** : à définir

**Coût** : 150 €

**Inscriptions reçues** : 18

Abdelkader DJEBABLIA (AIX FC)

Baptiste BOIS - Quentin LANDRAGIN (GAPS)

Romain MANGIN (US PONTOISE)

Jean OLIVEIRA – Benoit VACHER (FC LAISSAUD)

Joan MARTINET - Walter SARTORI (FC SUD LAC)

Romain PELLICIER – Adrien BERTHOLIO – Robin GUILLAT – William GALOFARO (US CHARTREUSE GUIERS)

Romain RIERA (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Mustapha BOUTEBA (AS BARBERAZ)

Julien BARTHALAY – Fabien SAHNOUN (CHALLES SF)

Yannick DECKER – José DE OLIVERA COSTA (ST PIERRE SPORT)

### - Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

**Dates** : samedi 9 mars 2024 et samedi 23 mars 2024

**Lieu** : à définir

**Coût** : 150 €

**Inscriptions reçues** : 16

Mohamed ALTUNGOLLER – Nicolas PORRO (AS UGINE)

Mathis GARAVEL (US CHARTREUSE GUIERS)

Edouard LOSSERAND – Raphaël MUKENDI (JS CHAMBERIENNE)

Didier THIEBAUT – Guérino POLCE (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Ludovic GERMAIN (CHALLES SF)

Josue Aquila ABESSOLO EKOGHA (US LA RAVOIRE)

Frédéric YVON (UO ALBERTVILLE)

### **Candidats non prioritaires car hors département**

Sofian GHILAS (CS BELLEY)

Sébastien DE MARCHI (AS SILLINGY)

Antony CORREIA (FC LA FILIERE)

TURGUT Caliskan (OLYMPIQUE DE CRAN)

Eddy ROEYGENS (ABBAYE US GRENOBLE)

Sofyane BOUHADDAD (AC SEYSSINET)

---

## Certifications 2023 - 2024

---

### **Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats**

**Date** : jeudi 7 mars 2024

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscriptions reçues** : 5

Théo ALEXANDRE (ENT F CHAUTAGNE)

Alexandre ROUX (US LA MOTTE SERVOLEX)



### Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Anthony FRIZON – Luc VESSELA (US DOLOMIEU)

### **Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats**

**Date** : lundi 25 mars 2024

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscription reçue** : 0

### **Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats**

**Date** : jeudi 2 mai 2024

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscriptions reçues** : 2

Romain LESUR – Fabrice RELA (AIX FC)

### **Certification CFF3 - MAXIMUM 6 candidats**

**Date** : jeudi 23 mai 2024

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscriptions reçues** : 3

Tristan BRIKH (FC HAUTE TARENTEISE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Samy ZIDANE (ENT S TARENTEISE)

### **Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats**

**Date** : mardi 4 juin 2024

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscription reçue** : 0

### **Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats**

**Date** : mardi 18 juin 2024

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscriptions reçues** : 4

Tristan BRIKH (FC HAUTE TARENTEISE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Mireille FAURE (UO ALBERTVILLE)

Nadjim MLADJAO (AIX FC)



## COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 11 décembre 2023

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82  
Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76  
M. Jean Marc GUICHARD

**Présents** : René SAILÉ, Patrick JANET

**Excusé** : Jean Marc GUICHARD

### ÉVOCATION

**Dossier N° 10 :**

Match 26467746 UO ALBERTVILLE – FC HAUTE TARENTEISE Seniors D1 du 18/11/2023.

**Dossier N° 11 :**

Match 26982184 FC NIVOLET / CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL U15 D1 A du 19/11/2023.

### DÉCISIONS

**Dossier N° 10 :**

Match 26467746 UO ALBERTVILLE – FC HAUTE TARENTEISE Seniors D1 du 18/11/2023.

Suite à la transmission du dossier par la commission de discipline,

Attendu que le club du FC HAUTE TARENTEISE a refusé de reprendre le jeu à la 70<sup>ème</sup> minute, la Commission des Règlements décide :

- Match perdu par forfait au club du FC HAUTE TARENTEISE,
- Résultats du match :
  - UO ALBERTVILLE : 3 pts 3 buts
  - FC HAUTE TARENTEISE : (-1pt) 0 but
- Le club du FC HAUTE TARENTEISE est amende de 175 € pour abandon de terrain,
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.

### DÉCISIONS

**Dossier N° 11 :**

Match 26982184 FC NIVOLET 2 / CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2 U15 D1 A du 19/11/2023

La décision paraîtra dans un prochain PV.



## COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



[arbitres@savoie.fff.fr](mailto:arbitres@savoie.fff.fr)

Réunion du 11 décembre 2023

### La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Emmanuel BONTRON,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT, Jacky MESTACH, Christophe DUPAYS,

### Gestionnaire des désignations :

-Mr Daniel DESMARIEUX (tél : 06 75 93 17 52)

-Mr Alphonse LOMBARD (tél : 06 12 59 37 49)

## COURRIERS - MAILS

### Courriers/Informations LIGUE:

-Mail/Courrier date de l'examen Arbitre LIGUE : Samedi 10 Février 2024

### Courriers Clubs :

-Mail/Courrier du club du CA YENNE, sur gestion de match de D3 NOVALAISE – YENNE du 26/11/23

-Mail/Courrier de M. Alain CARIGLIO (membre du Comité Directeur de Football du District de SAVOIE) sur match de match de D3 NOVALAISE – YENNE du 26/11/23

### Observations, Accompagnements Arbitre :

-M. Alphonse LOMBARD, observation de M. Bilal CHAFAI (MERCURY), du 10/12/23)

-M. Jean-Pierre BUTEL, accompagnement de M. Eliott LEMEUNIER (DRUMETTAZ MOUXY), du 03/12/23

-M. Luc ALIX, accompagnement de M. Timothée DONNEAUD (CSF), du 09/12/23

-M. Luc ALIX, accompagnement de M. Loqman OUAALI (LA MOTTE SERVOLEX), du 10/12/23

M. Fabien EXCOFFIER, accompagnement de M. Nathan VENDURME (CAM), du 10/12/23

### Courriers Arbitres :

-M. Ismael BELAROUCI (NIVOLET) demande de remboursement des frais de déplacement sur match remis du 10/12/23

## FORMATION ARBITRAGE FUTSAL – SAISON 2023 / 2024

### A L'ATTENTION des ARBITRES

Retrouvez ci-dessous la date de formation Arbitrage FUTSAL,  
et le recyclage à destination des Arbitres jeunes et seniors de la saison passée.



Date : **samedi 23 décembre 2023**

Horaire : de 8h30 à 12h00

Au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY

**Seul les arbitres qui suivront ce module de formation pourront être désignés sur les Compétitions de Coupes de SAVOIE FUTSAL**

## **FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE – 2 EME SESSION – SAISON 2023 / 2024**

### **A L'ATTENTION des CLUBS**

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage à destination des candidat(e)s arbitres jeunes ou seniors.



Aux dates suivantes : Du **samedi 27, 28 janvier 2024** (séance 1 à 6)  
Au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY

Et

Le **samedi 03 février 2024** (séance 7 administrative et examen)

Les inscriptions s'effectuent en ligne directement sur le site Internet de la Ligue.  
Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats  
(Bien-sûr selon vos possibilités)

**Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21 ou [formations@laurafoot.fff.fr](mailto:formations@laurafoot.fff.fr)**

**A savoir que le candidat doit suivre la formation FIA complètement pour pouvoir passer l'examen à la fonction « Arbitre »**



#### Groupement des arbitres

Dates de convocation officielle pour les arbitres : **Groupes D1 – D2 - ASS**  
**samedi 13 janvier 2024, Le samedi matin de 8h30 à 13h00,**  
RDV Maison des SPORTS de CHAMBERY

Sont convoqués **les arbitres D1 – D2 – ASSISTANT SPECIFIQUE DISTRICT**

Mrs Engin ACARER (YENNE), Aissa BEKSAS (CHY SAVOIE FOOTBALL), Emmanuel BONTRON (LA CHAMBOTTE), Bernard CAMUS (HAUTE TARENTEISE), Cédric CROZIO (JSC), Tayfun DURMAZ (AIX LES BAINS), Christophe DUPAYS (DRUMETTAZ), Antony GROS (Indépendant), Loic LEROUX (FUTSAL LE BOURGET), Furtado MENDES VARELA (Grignon), Ernest PICQUE (indépendant), Faical REMILI (VAL D'HYERES), Jerome SOLTYSIAK (AIGUEBELLE), Gérard SOTO (LA RAVOIRE),

Mrs Salim ABADDAR (C A M), Chemchedine BOUCHELAGEM (AIX LES BAINS), Damien BOUCHER (MONTMELIAN), Laurent CABY (MONTMELIAN), Jamal CHAMMY (DRUMETTAZ), Ramzi EL BAOUCHI (LA CHAMBOTTE), Sébastien FOUCAUD (TARENTEISE), Mehmet KARABULUT (AIX LES BAINS), Abdelhafid MEGUIRECHE (AIX LES BAINS), Laurine MEUNIER (YENNE), Rayane MESRARI (ST BALDOPH), Benoit MISSON (BOZEL), Ibrahim OUMOURI (CSF),

Mrs Fabien EXCOFFIER (U O ALBERTVILLE), Samir KAHOUL (COGNIN SPORT), Youssef LAMHIDI (AIX LES BAINS), Sauveur MICALLEF (indépendant), Romuald PINET (HAUTE TARENTEISE),

Lors de cette matinée,  
Il sera réalisé le test théorique et une revue de la gestion administrative lors des matchs  
pour une uniformisation arbitrale

### REGROUPEMENT ARBITRAGE – D3, D4, D5, STAGIAIRES – SAISON 2023 / 2024

#### Groupement des arbitres

Dates de convocation officielle pour les arbitres : **Groupes D3 – D4 – D5 - STAGIAIRES**  
**samedi 23 mars 2024, Le samedi matin de 8h30 à 13h00,**  
RDV Maison des SPORTS de CHAMBERY

**(Attention Changement de date)**

Sont convoqués **les arbitres D3 – D4 – D5 - STAGIAIRES SENIORS**

Mrs Mohamed ACHALHI (JSC), Abdessamad AIT-KHOUYA (ST BALDOPH), Mohamed AYARI (CSF), Ali BOUBAKER (PONTOISE), Didier CAUCHETEUX (ST REMY), Bilal CHAFAI (MERCURY), Badr CHAMMY (DRUMETTAZ), Daniel DESMARIEUX (CHARTREUSE GUIERS), Hamza DUMANDAG (CSF), Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE), Yan LAMBERLIN (LA CHAMBOTTE), Ahamada MADI (indépendant), Jacky MESTACH (MODANE), Abdelghani MOURCHAD, Benoit TASSARD (CŒUR DE SAVOIE), Robin VERDOYA (LA CHAMBOTTE), El Hadyi AW (CSF), Remi BENOIT (LA BATHIE), Jérémy ALIX/CHOSSAT (LA CHAUTAGNE), Nauram ANLI (BARBERAZ)

Mrs Mohamed AMLIL (U O A), Christ BERTHE (NIVOLET), Soriba CHERIF (C S F), Abdulkhadir DENIZ (BARBERAZ), Farid DJEHICHE (CHARTREUSE GUIERS), Youssef FOUAZI (JSC), Kamal GHAZI-FAKHR (APREMONT), Mustapha HAMADI (PORT CROIX ROUGE), Emmanuel PERRON (indépendant), Youssef RHIFARI (JSC), Mohamed SMAILI (PONTOISE), Hervé VANNESPENNE (LA ROCHETTE), Jean-Francois PERROUSE (DOMESSIN), Fabrice HAND (MONTMELIAN)

Mrs DJIBA (BARBERAZ), Guillaume MARTIN (HAUTE TARENTEISE), Ismael BELAROUCI (NIVOLET), Laurent DENEUX (LAISSAUD), Laura LEDET (LA CHAMBOTTE), Johnny MULLER (SUD LAC), Mohammed RAHHALI (CHARTREUSE GUIERS)

Lors de cette matinée,  
Il sera réalisé le test théorique et une revue de la gestion administrative lors des matchs



### **FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE – 2 EME SESSION – SAISON 2023 / 2024**

- Jeudi 14 décembre 2023 : Réunion Plénière CDA
- Lundi 18 décembre 2023 : Réunion de CDA et Comité Directeur DISTRICT FOOTBALL de SAVOIE
- Vendredi 22 décembre 2023 : Réunion CDA et Repas des Commissions District de FOOTBALL de SAVOIE
- Samedi 13 janvier 2024 : Regroupement des Arbitres Seniors D1 – D2 – ASS
- du samedi 27 au 28 janvier 2024 : F I A
- le samedi 03 février 2024 : Examen, Gestion Administrative F I A
- Samedi 23 mars 2024 : Regroupement des Arbitres Séniors D3 - D4 - D5 - STAGIAIRES





## UNAF SAVOIE

Président : Christian MARCE 06 03 69 05 94

L'Unaf Savoie organise le 30 décembre 2023 un après-midi récréatif pour les enfants comme toutes les années.

Celui-ci se tiendra de 14h à 19 heures, chez BULAKIDS, 201 Rue Jacques Cellier, 73100 GRESY SUR AIX.

Venez nombreux, jeu, animation, moto, gouter, etc...

Il est impératif de s'inscrire afin de pouvoir réserver. Délai impératif des inscriptions : 15 décembre 2023.

Les inscriptions doivent être faites auprès du Président Christian MARCE

Mail : [christianmarce@gmx.fr](mailto:christianmarce@gmx.fr) et portable : 06 03 69 05 94

\*\*\*\*\*

L'amicale de SAVOIE propose aux arbitres Unafiste l'achat d'une Doudoune à un prix intéressant.

Doudoune bleu Marine Taille S à XXL

Prix Public 50€ environ

Pour les arbitres Unafiste 20€

Les commandes sont à adressés à :

**Christian MARCE**  
395 rue Hector Berlioz  
73490 LA RAVOIRE

Il est impératif de joindre le règlement à l'ordre de l'UNAF SAVOIE.

Le règlement sera encaissé après la livraison.

Délai pour les commandes fin novembre 2023.

Le Bureau





## COMMISSION DÉPARTEMENTALE Des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du 11 décembre 2023

[terrain@savoie.fff.fr](mailto:terrain@savoie.fff.fr)

Présents :

Christophe VALENTINO - Denis CRESTÉE

### A L'INTENTION DES CLUBS

#### Glossaire :

- CFTIS : Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives
- CRTIS : Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
- CDTIS : Commission District des Terrains et Installations Sportives
- AOP : Arrêté d'Ouverture au Public
- PV CDS : Procès-verbal de la Commission de Sécurité
- SYN : terrain synthétique
- PN : pelouse naturelle

#### Quelques rappels

##### Durée de validité du classement d'un éclairage

Contrôle des éclairages tous les 24 mois pour les niveaux E5 à E7 avec des sources IM (sources classiques, IM Iode métallique), et contrôles des éclairages tous les 48 mois pour les niveaux E5 et E7 avec des sources à LED.

Sur les éclairages, initial ou en confirmation, les échéances peuvent varier en fonction du nombre de lux et du facteur d'uniformité.

##### Informations Fédérales

Lors d'un remplacement d'anciens projecteurs par des LEDS, une demande d'avis préalable est demandée, la Mairie doit fournir le certificat d'entretien et de conformité.

##### Installations sportives

Concernant les nouveaux règlements de la FFF (01/07/2021) la limite de l'installation doit être clôturée pour un classement T4 ou T5 (article 6.3 page 62)

##### Organismes de contrôles in situ des gazons synthétiques,

- LABOSPORT France – 72100 LE MANS
- NOVAREA – 28000 CHARTRES
- C2S – 38070 SAINT QUENTIN- FALLAVIER
- LABO DES SOLS – 72470 SAINT MARS LA BRIERE



### Zone de sécurité

pour les installations sportives une surface de 2,50 m de largeur, appelée zone de sécurité, en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire. Aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister sur ou au-dessus de l'aire de jeu et dans la zone de dégagement de 2,50 m. **Aucun dossier de classement ne peut être établi sans le respect de cette règle.**

---

## DOSSIERS EN COURS

---

### Stade d'Apremont - APREMONT :

La Commission des Terrains est dans l'attente de la confirmation de l'installation d'une main courante sur le terrain pour finaliser le dossier, pour un classement en T6 (**date butoir le 01/02/2024**).

### Stade Municipal – BARBERAZ :

La Commission des Terrains est toujours dans l'attente de la confirmation de la mise en conformité des zones de sécurité à 2,50 m et de la hauteur des buts, pour finaliser le classement du terrain (**date butoir le 01/02/2024**).

### Stade Maxime PAUTOT – BOZEL :

La Commission vous contactera, suite à la mise en conformité des zones de sécurité à 2,50 m et de la hauteur des buts à 2,44 m, pour renouveler le classement de l'installation prévu pour la saison en cours.

### Stade Montmain – UGINE :

Comme convenu, la Commission reste à la disposition de la Mairie d'UGINE pour contrôler le nouvel éclairage en LED. Concernant le projet de nouveaux vestiaires sur le stade de Montmain, la Commission reste à votre disposition pour vous aider à monter ce dossier.

### Stade des Glières – QUEIGE :

Suite à notre entretien téléphonique du 28/11/2023, La Commission des Terrains prend note des travaux qui seront effectués et nous restons à votre disposition pour la suite à donner à ce dossier,

### Stade Municipal – DOMESSIN :

Nous attendons la fin des travaux des nouveaux vestiaires pour nous rendre sur le terrain pour effectuer une visite pour le classement de votre terrain.

La Commission reste à votre écoute.

### Stade Municipal – LA BRIDOIRE :

La Commission vous contactera pour renouveler le classement de l'installation prévue pour la saison en cours.

### Stade Maurice REY 2 – LA CROIX DE LA ROCHETTE :

La Commission vous contactera pour finaliser l'éclairage et en même temps discuter pour étudier les projets de travaux d'installation d'un 2ème vestiaire arbitre.

### Stade Bertaiola – CHALLES LES EAUX :

La Commission des Terrains est toujours dans l'attente des documents demandés pour le nouvel éclairage afin d'effectuer les mesures d'éclairage.

### Stade Jean Claude ROCCA – LA PLAGNE TARENTAIRE :

La Commission vous contactera pour prendre rendez-vous pour effectuer les mesures d'éclairage du terrain, pour un renouvellement.



### **Stade Albert MARTIN – BOURG ST MAURICE :**

Comme convenu, la Commission contactera la Mairie de BOURG ST MAURICE et le club, pour contrôler le nouvel éclairage en LED.

### **Stade La MALADIERE – AIME LA PLAGNE :**

Après contact avec le club du FC HTE TARENTOISE, nous prenons note que c'est une création d'un nouveau terrain synthétique et d'un nouvel éclairage LED.

La Commission vous contactera pour fixer un rendez-vous pour effectuer les nouvelles demandes de classement.

### **Stade Philippe BASSO – ENTRELACS :**

La Commission vous contactera pour fixer un rendez-vous pour effectuer les mesures d'éclairage du terrain pour un renouvellement.

### **Stade Marcel FAURE-BRAC – ST MICHEL DE MAURIENNE :**

Comme convenu, la Commission contactera la mairie de ST MICHEL DE MAURIENNE et le club pour fixer un rendez-vous pour contrôler le nouvel éclairage en LED.

### **Stade Roger MAILLET – ST PIERRE DE BELLEVILLE :**

La Commission vous contactera et pour fixer un rendez-vous pour effectuer les mesures d'éclairage du terrain pour un renouvellement.

### **Stade Albert SERRAZ 1 – MONTMELIAN :**

La Commission vous contactera pour fixer un rendez-vous pour effectuer les mesures d'éclairage du terrain pour un renouvellement.

### **Stade du MARAIS 2 – LAISSAUD :**

Dossier en cours pour demande d'homologation pour le terrain et d'un éclairage sur le terrain d'entraînement pour un niveau T7.





## COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 11 décembre 2023

**Présents** : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Magalie JULLIARD

**Présents non élus** : Pierrette CATANIA - Mario LAURENCIN - Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON

### RAPPEL AUX CLUBS

La commission de discipline regrette que les clubs ne lisent pas le PV jusqu'au bout. Il est regrettable que toutes les semaines, les clubs écrivent pour demander quand ils peuvent venir consulter des documents auprès de la commission de discipline alors que la réponse est écrite en rouge au bas du PV de la discipline. Ainsi, les membres de la commission rappellent :

**Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.**

### NOTE AU CLUB

**Club de GRIGNON** : suite à votre mail du lundi 4 décembre concernant le match seniors D3 Poule B entre Montmélian et Grignon, la commission de discipline vous répond avoir lu et pris note de vos écrits.

### POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

**Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.**

Président de la Commission de Discipline,  
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la séance,  
Magalie JULLIARD



### IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35 € par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

### POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

#### Commission de Discipline du 11 décembre 2023 - Extraction des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
11/12/2023	D5	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	03/12/2023	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	04/12/2023
11/12/2023	Cadets U17	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	02/12/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/12/2023
11/12/2023	Cadets U17	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	02/12/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/12/2023
11/12/2023	Minimes U15 D1	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	03/12/2023	1 Match Ferme par révoc sursis	18/12/2023
11/12/2023	D2	Joueur	F.C. SUD LAC	03/12/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/12/2023
11/12/2023	D3	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	03/12/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/12/2023
11/12/2023	D3	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	03/12/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/12/2023
11/12/2023	Minimes U15 D1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	03/12/2023	4 MF dont Auto	04/12/2023
11/12/2023	U20 DISTRICT	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	02/12/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/12/2023
11/12/2023	U20 DISTRICT	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	02/12/2023	Auto + 1 match avec sursis	03/12/2023
11/12/2023	U20 DISTRICT	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	02/12/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/12/2023



## PV N° 651 du 13 décembre 2023

11/12/2023	D1	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	03/12/2023	3 MF dont Auto	04/12/2023
11/12/2023	D3	Joueur	MONTMELIAN A.	03/12/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/12/2023
11/12/2023	U20 DISTRICT	Autres	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	02/12/2023	Auto + 1 match avec sursis	03/12/2023
11/12/2023	U20 DISTRICT	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	02/12/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/12/2023
11/12/2023	D5	Joueur	U.S. DOMESSIN	03/12/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/12/2023
11/12/2023	D3	Joueur	U.S. DOMESSIN	03/12/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/12/2023
11/12/2023	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	03/12/2023	3 MF dont Auto	04/12/2023
11/12/2023	Cadets U17	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	02/12/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/12/2023
11/12/2023	Cadets U17	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	02/12/2023	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	03/12/2023
11/12/2023	U20 DISTRICT	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	02/12/2023	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	03/12/2023
11/12/2023	Minimes U15 D1	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	03/12/2023	Auto suff pas rapport arbitre	04/12/2023
11/12/2023	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	03/12/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/12/2023
11/12/2023	Cadets U17 D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	02/12/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/12/2023





## ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- Manifestation Club de l'ENT S DE TARENNAISE

